

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos Lettre N° 92 du 21/05/2010

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

A NE PAS MANQUER...Syndiquez- vous dès maintenant pour l'année 2010/2011.

Vous serez ainsi syndiqué(e) « gratuitement » du mois de mai au mois d'août 2010. Le (ou les) chèques de votre cotisation 2010/2011 sera (seront) encaissé(s) au plus tôt en octobre 2010...alors n'hésitez plus...

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- avec la déduction fiscale , cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Pour la prochaine année scolaire → [Je me syndique au SNUipp67...](#)

Informations départementales

CAPD du 20 mai :Mouvement 2010...tous les résultats !

Lors de cette CAPD il a été essentiellement question de la première phase du mouvement 2010.

-Pour connaître tous les **barèmes** des participants avec les communes, les écoles et les types de postes obtenus...il suffit de cliquer...[ICI](#).

-Pour lire le **compte-rendu détaillé** de cette CAPD et la déclaration liminaire, il faut cliquer...[ICI](#).

ATTENTION : Les demandes de maintien sont à faire parvenir à votre IEN avant le 26 mai. N'oubliez pas de nous adresser une copie de votre demande.

Si vous participez à la seconde phase du mouvement et si vous ne nous avez pas encore fait parvenir votre fiche de suivi syndical...il n'est pas trop tard !

Vous trouverez la **fiche de suivi** syndical du SNUipp67...[ICI](#).

NB :Le SNUipp67 ne publiera pas de liste nominative avec les affectations du mouvement sur son site internet. Les sites étant en « accès libre » nous estimons que des personnes « extérieures » à notre institution (parents d'élèves...) n'ont pas à connaître les écoles et les communes où sont nommés les enseignants.

Grève le 27 mai:pour nos retraites...envoyons un signal fort au gouvernement!

Un exemple de ce qui se prépare en terme de baisse de nos pensions :

Justine, 46 ans, deux enfants, veut faire valider ses droits en 2020, à 56 ans après 31,5 années de service à temps plein et 6 années de service à mi temps au 11^{ème} échelon. Son traitement est de 2530 euros. Avec les règles actuelles, le montant de sa pension est de 1435 euros.

En supposant que d'ici là, il y ait un report des âges légaux de 2 ans et un allongement de la durée de cotisation de 8 trimestres, sa pension nette passe à 1378 euros et de surcroît elle est obligée de travailler jusqu'à 57 ans.

Pour arrêter ces attaques continues et une dégradation accrue de nos retraites...

<p style="text-align: center;">TOUS en grève le jeudi 27 mai à l'appel de la FSU, CFDT, CGT, CFTC, UNSA, Solidaires.</p>
--

- Indiquez-nous le nombre de grévistes dans votre école en répondant au petit **sondage** qui est... [ICI](#)
- Pour la déclaration d'intention de faire grève (**à faire parvenir à votre IEN avant le lundi 24 mai minuit par fax ou par courrier**), il suffit de cliquer...[ICI](#).
- Pour le communiqué des organisations syndicales, cliquez...[ICI](#).
- Pour la lettre aux parents, cliquez ... [ICI](#).

Hors Classe 2010/2011: 67 places seulement pour le Bas-Rhin

196826 enseignants sont « promouvables » à la Hors classe cette année en France. Ce sont tous les enseignants qui sont aux 7è, 8è, 9è, 10è et 11è échelon du corps des PE.

Le « ratio » entre le nombre de « promouvables » et le nombre de promus étant maintenu au chiffre (ridiculement bas !) de 2%...seuls 3937 collègues pourront prétendre à la HC cette année.

Ce qui fait ...67 places réservées pour le BAS-RHIN.

Pour connaître le **détail de la répartition** de ce contingent de 3937 places, il suffit de cliquer...[ICI](#).

CTPD du 3 juin :ne plus tarder pour demander une ouverture de classe

Le prochain CTPD se tiendra le 3 juin. C'est pour bientôt ...mais il est encore temps d'agir !

Si les effectifs de votre école justifient une ouverture de classe pour la prochaine rentrée, vous pouvez nous faire parvenir la fiche de suivi syndical afin que le SNUipp67 « défende » votre dossier.

Vous trouverez cette fiche de suivi...[ICI](#).

Vous trouverez la grille départementale des effectifs pour les ouvertures et fermeture de classes...[ICI](#).

Informations nationales

Retraites : le gouvernement dévoile ses pistes de travail.

Eric Woerth a fait parvenir aux organisations syndicales un document de travail dévoilant les propositions du gouvernement.

Pour connaître le détail de ces pistes de travail...cliquez [ICI](#).

AVS : arbitrage de l'Etat

Fin mars 2010, le Secrétariat d'Etat de la famille et de la solidarité faisait connaître à certaines associations du handicap, ses arbitrages dans le dossier de la professionnalisation de la fonction d'AVS.

Ces annonces font suite aux discussions qui se sont déroulées pendant plusieurs semaines fin 2009, réunissant les administrations des deux ministères concernés (Education nationale et Solidarité), les représentants des organisations syndicales représentées au CNCPPH (FSU et UNSA), les associations signataires de la convention de reprise des AVS établie pour la rentrée 2009 (FNASEPH, UNAPEI, PEP, Autisme France) et des associations issues du Comité d'Entente (APAJH, FAIT 21, APF).

Si vous souhaitez savoir plus ce sur sujet ou signer la pétition de soutien, c'est [ICI](#).

Cour des comptes : le compte n'y est pas !

La Cour des Comptes a rendu un rapport le 12 mai concernant « l'Education nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves ».

La Cour rappelle , entre autre, que la part du PIB consacré à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables.. Elle relève ainsi la faible part allouée à l'école primaire et préconise d'y remédier.

Pour lire une première **analyse** rapide qu'en fait le SNUipp et consulter la synthèse du rapport, c'est [ICI](#).

29 mai : Nouvelle journée de mobilisation de la Petite Enfance

Depuis près d'un an le secteur de la petite enfance est mobilisé dans le cadre du collectif intersyndical et associatifs « pas de bébés à la consigne ! », regroupant près de quarante organisations. Le SNUipp, avec la FSU et le SNU-CLIAS s'y investissent pleinement.

Après plusieurs grèves et manifestations massives, le collectif « pas de bébés à la consigne » appelle à une nouvelle journée de mobilisation le samedi 29 mai.

Le choix du samedi résulte de la volonté d'associer les usagers des structures d'accueil, mais aussi les personnels des écoles maternelles (enseignants, ATSEM...).

Les reculs sur la scolarisation des moins de trois ans, les menaces que font peser les jardins d'enfants sur l'avenir de l'école maternelle doivent nous amener à participer le plus massivement possible à cette journée d'action.

Cette journée prend la forme d'une journée de manifestation à caractère national, avec un pôle central sur Paris et des pôles régionaux.

Renseignez-vous sur les manifestations : <http://www.pasdebebesalaconsigne.com>

Vous trouverez en lien [le tract d'appel](#) du collectif pour cette journée.